

PROCES-VERBAL :

**ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 7 JUIN 2016 A 19H15**  
**Bâtiment Stella Helvetica**

En présence de six bourgeois, la présidente Mesot ouvre cette assemblée légalement convoquée par affichage au pilier public.

En préambule elle salue la présence de M. Philippe Dini, de la fiduciaire Dini et Chappot SA, réviseuse des comptes, dont la présence à la présente assemblée bourgeoisiale est obligatoire.

Elle excuse l'absence de M. Thierry Crettenand.

Après les salutations d'usage, l'ordre du jour est rappelé.

**1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoisiale**

Lecture et approbation

Le Secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 9 décembre 2015. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**2. Comptes 2015 de la bourgeoisie**

La présidente rappelle aux bourgeois qu'ils doivent se prononcer sur l'adoption des comptes avant le 30 juin et que ceux-ci étaient à leur disposition 20 jours avant le déroulement de la présente assemblée. Le conseil bourgeoisial les a approuvés en séance du 10 mai 2016.

Lecture et commentaires

Le secrétaire-caissier procède à la lecture complète des comptes 2015 de la bourgeoisie et la présidente commente les principaux postes.

Les comptes 2015 présentent les chiffres suivants :

- Charges financières	Fr. 100'272.55
- Revenus financiers	Fr. 30'661.15
- Marge d'autofinancement négative de	Fr. 69'611.40
- Amortissements de	Fr. 14'829.75
- Perte de l'exercice de	Fr. 84'441.15
- Recettes nettes d'investissement	Fr. 96'990.25
- Fortune nette de	Fr. 1'247'251.23

Rapport du réviseur des comptes

M. Philippe Dini, de la Fiduciaire Dini et Chappot SA, procède à la lecture des conclusions du rapport de révision et recommande d'approuver les comptes annuels.

Approbation

L'assemblée bourgeoisiale approuve les comptes 2015 à l'unanimité.

### **3. Divers**

Dans le souci d'une gestion plus performante de la bourgeoisie, la présidente Mesot informe les bourgeois que toutes suggestions sont les bienvenues.

L'assemblée est informée que les perspectives de mise en zone du terrain « En Rosaire » n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.

En ce qui concerne le chalet de Scinloz, des soucis de squats sont connus. Le conseil bourgeois est à la recherche de locataires et s'ouvre à toutes propositions pour redonner vie à ce bâtiment.

Le conseiller Roduit, président de la commission bourgeoise, informe que le toit du chalet du berger va être rénové. Cet objet pourra également faire l'objet d'une location.

Un bourgeois demande s'il est possible de supprimer le sens interdit de la Route de l'Amadou afin d'accéder à la déchetterie depuis la route de Fully. Il lui est répondu que la signalisation mise en place a fait l'objet d'une étude et qu'elle s'avère être la meilleure solution pour la sécurité du trafic dans la zone industrielle.

Les bourgeois sont informés que M. Pierre Bertuchoz loue un espace bourgeois à proximité de son habitation dans le but d'embellir le quartier.

La parole n'étant plus demandée, la présidente lève l'assemblée en lui adressant les remerciements d'usage et l'invite à participer à l'assemblée primaire qui suit.  
Il est 19h50.

Certifié exact

BOURGEOISIE

La Présidente  
Alba Mesot

Le Secrétaire  
Boris Clerc